

Rapport annuel 2021 de la présidente centrale AFY

Très chers membres d'honneur et membres honoraires,
Chers vétérans d'honneurs, chers vétérans,
Chers membres décorés du *Stukerlegat*,
Très chers membres du Comité central,
Chères et chers camarades,

« Nous sommes d'autant plus forts que nous sommes unis et plus faibles que nous sommes séparés »

Je suis particulièrement fière de vous, du fait que nous avons réussi, une nouvelle fois, pendant cette année très difficile, à ne pas nous diviser à cause du COVID-19 et que nous avons réussi à perpétuer, lorsque cela était possible, nos coutumes ! Des temps extraordinaires impliquent des mesures extraordinaires. Qui aurait pensé que nous allions devoir organiser une AD virtuelle ? Avec le soutien de Viaduct, de l'ensemble du Comité central et grâce à vous, nous avons pu organiser notre AD à Coire le 13 mars. Même pour cela, nous avons eu besoin d'une autorisation du canton des Grisons. Économes avec les moyens financiers dont nous disposons, nous avons essayé de faire du mieux que nous pouvions en termes de prestations et de coûts. Nous avons traité les points ordinaires à l'ordre du jour. Cependant, il manquait les délégués, la famille de l'AFY ainsi que l'ambiance habituelle. Ainsi l'ordinaire était extraordinaire : pas de chants, pas de mélodies de cor des Alpes, pas de lancers virtuoses de drapeau, peu d'émotions !

J'aimerais adresser une nouvelle fois de grands remerciements à l'ensemble du Comité central, à notre secrétaire central, Hector Herzig, à l'entreprise Viaduct et à notre conseiller juridique Krishna Müller.

Le plus grand remerciement revient à nos membres, qui ont fait en sorte que l'impossible soit possible, qui se sont inscrits à l'AD et qui ont participé et ont voté de chez eux.

Le rapport de l'AD est publié sur notre site Internet.

Nous avons démarré l'année avec une grande joie en pensant à la Fête Fédérale à Bâle. Mais cette fête n'est aussi restée qu'un grand rêve ! J'en profite pour remercier chaleureusement le CO de Bâle qui a tout fait, malgré des circonstances difficiles, pour que la fête ait lieu. Un merci tout particulier au président du CO, Carlo Conti, à tout le CO et au président de l'association responsable, Daniel Buser.

AD 2021

Pour une brève rétrospective de l'AD 2021, nous pouvons dire que nous avons aussi traité toutes les affaires statutaires de l'AD2020 au cours de l'AD virtuelle 2021.

Prix pour l'encouragement de la relève

Il a dû être reporté à l'AD 2022

Pensée pour les personnes disparues

C'est le cœur lourd que nous avons dû, en 2019, dire un dernier adieu à :

- Oskar Vöglin, porteur du *Stukerlegat*,
- Sepp Scheuber, membre honoraire AFY et porteur du *Stukerlegat*,

En 2020, nous avons dû dire un dernier adieu à :

- Walter Bigler, membre d'honneur et ancien président central de l'AFY et porteur du *Stukerlegat*
- Lukas Schmid, membre d'honneur et porteur du *Stukerlegat*,
- Pius Betschart, membre honoraire,
- Albert Vitali, président de la CICP et conseiller national.

Nous garderons un souvenir honoré des personnes disparues.

Honneurs

En 2021, ont été nommés membres d'honneur AFY :

- Richard Huwiler
- Timo Allemann

A été nommé membre honoraire AFY :

- Peter Loretan

Au vu des changements à court terme décidés par l'OFSP, nos présidents des commissions spécialisées ont dû faire preuve de beaucoup de tolérance et de souplesse dans l'exécution de leurs tâches. Malgré cette crise exceptionnelle, la collaboration avec mes camarades au sein du Comité central est demeurée enrichissante.

Tâches associatives pendant l'année 2021

S'adaptant aux circonstances, le Comité central s'est réuni à l'occasion de deux séances physiques et de onze séances virtuelles par Zoom. Nous avons pu tenir une séance avant la retraite dans le Lötschental. Vous trouverez un compte-rendu des différents points traités dans « lebendig » et sur le site Internet de l'AFY.

Commission spécialisée Stratégie (CS S)

La CS Stratégie s'est réunie à l'occasion de deux séances. Le travail effectué au sein de cette commission sert à préparer les quatre séances du Comité central.

Retraite

La retraite a eu lieu le 28 août 2021, à Blatten/VS. Comme d'habitude, elle a été l'occasion de se pencher sur l'année passée et de définir un nouvel objectif. Lors de la retraite 2021, des discussions approfondies ont eu lieu sur le thème de l'« identité ». Le thème de la « délimitation » est toujours abordé au sein de l'AFY, par ex. professionnels ou amateurs (et ce tant dans la formation que dans la pratique) ou au niveau de l'association. Nous constatons que l'évolution générale de la société vers une « individualisation » croissante pose de grands défis à l'AFY et aux associations. Le fait d'appartenir à une association, avec les obligations et les responsabilités que cela implique, n'est plus « tendance ». On veut être libre, pouvoir décider librement, etc.

Les thèmes principaux

1. Encouragement de la relève à tous les niveaux et dans toutes les sections
2. Communication – Sensibilisation de la base – Valeurs et esprit de solidarité
3. Numérisation

Le Comité central est conscient que ces thèmes vont encore nous occuper longtemps.

Jubilés

C'est avec beaucoup de joie et de gratitude qu'un membre du CC ou moi-même avons assisté cette année, au nom de l'AFY, à quelques jubilés. Certains des jubilés ont dû être, une nouvelle fois, reportés ou annulés au dernier moment. J'admire votre persévérance et votre patience. De meilleurs temps arriveront sans nul doute et nous pourrons alors rattraper beaucoup de choses. Nous sommes toujours très heureux de recevoir les invitations. Nous vous serions très reconnaissants de nous envoyer suffisamment tôt les invitations afin que nous puissions être présents.

Fêtes des sous-associations

Nous pouvons nous réjouir de l'été prochain ! Les comités d'organisation des sous-associations font preuve de beaucoup de souplesse et au sein de la NWSJV (Zurzibiet), de la ZSJV (Andermatt), de la BKJV (Ins), de la NOSJV (à Appenzell), et de l'ARY/WSJV (Bösingen), les préparatifs vont bon train, ce qui génère beaucoup de passion et de joie. Un effort extraordinaire est non seulement demandé aux jurés, mais aussi à vous, les actifs. Sans les fêtes des sous-associations, il n'y a pas de Fête Fédérale des Yodleurs. Nous nous réjouissons des inscriptions que nous espérons nombreuses !

31^e Fête Fédérale des Yodleurs Bâle 2020

C'est avec le cœur lourd que le président du CO Carlo Conti et le Comité central ont pris conjointement la décision d'annuler la Fête Fédérale des Yodleurs, une fête pour la ville et la campagne, une fête de la camaraderie. La Fête Fédérale a été victime du COVID-19.

Office fédéral de la culture (OFC)

Je saisis cette occasion pour remercier Madame Isabelle Chassot, directrice de l'OFC, ainsi que tous ses collaborateurs, pour leur bienveillance à notre égard et pour leur soutien financier, qui est très important pour nous.

L'avenir appartient à la jeunesse !

Quelle joie ! Le concours pour les jeunes talents a pu se tenir cette année. Le 13 novembre, c'est avec une grande joie que j'ai pu assister à la finale, qui fut très passionnante.

22 formations issues de différents cantons de la Suisse se sont inscrites au Concours pour les jeunes talents, qui a eu lieu à Appenzell. On peut noter qu'il y a eu cette année, ce qui est exceptionnel, six chœurs d'enfants dans la section Yodel. Raison pour laquelle 200 enfants et adolescents étaient inscrits, ce qui est très réjouissant.

Les jeunes talents ont montré aux jurés ce qu'ils savaient faire. Treize formations ou solistes ont ensuite participé à la finale, qui a été retransmise en direct lors d'une émission de deux heures sur la SRF Muikwelle. Les jeunes talents ont donc joué, non

seulement devant un jury, mais aussi devant l'immense public d'auditeurs de la radio.

Vainqueurs Section « Yodel »

1. Chœur de jeunes Utopia, Escholzmatt
2. Duo Flurina et Olga, Lucerne
3. Chœur d'enfants Rheintal Kleininformation

Vainqueurs Section « Musique folklorique instrumentale »

1. Echo vom Gerstgarten, Schlatt
2. Wendelsee-Örgeler, Interlaken
3. Geschwister (Les sœurs) Buri, Rohrmoos

Grand « show » radio et télé

Un autre temps fort attend les deux vainqueurs de chaque section. D'une part, ils se produiront en janvier 2022 dans une l'émission « Potzmusic TV » avec Nicolas Senn, et d'autre part, ils participeront ensemble à une interview lors de l'émission « SRF Musikwelle Brunch ».

Vous pouvez voir les superbes prestations sur : [Folklorenachwuchs 2021 - Die besten Jungjodler der Schweiz - Radio SRF Musikwelle - SRF](#) et admirer les yeux remplis de joie des enfants et leurs voix magnifiques, ce qui est finalement le plus beau.

Nous remercions chaleureusement nos représentants dans l'association Folklorenachwuchs pour leur travail et nous remercions l'engagement du comité. Cet engagement est très important pour nos jeunes afin qu'il y ait de nouveau, en 2022, cette plateforme, qui permet aux jeunes de se rencontrer au-delà des sections, et aussi pour que les prestations soient retransmises à travers toute la Suisse grâce à SRF Musikwelle.

SRG SSR – une partenaire incontournable pour nos coutumes !

Nos coutumes sont vivantes ! La collaboration entre SRF Volkskultur et nos coutumes est exemplaire ! Un très grand merci à la rédaction de SRF Volksmusik Unterhaltung et à toute l'équipe de la SRF, Potz Musik und Musikwelle, pour leur agréable collaboration.

Chronologie des points forts de cette année associative

Malheureusement, une nouvelle fois, aucun cette année.

Prix Walo

Tous les tremplins du Prix Walo ont été annulés cette année. Pour plus d'informations sur le 46^e Prix Walo, veuillez consulter www.prixwalo.ch. Nous souhaitons à Monika Kälin et au CO beaucoup de succès dans l'organisation du prix cette année.

Associations amies

Le 6 novembre 2021, l'AFLS (Association fédérale de lutte suisse) a fêté ses 125 ans lors d'un jubilé à Colombier (NE). L'AFY y a été représentée par notre présidente, Karin Niederberger, et nos coutumes ont été bien représentées lors de cet événement. L'AFY remercie très chaleureusement l'AFLS, non seulement pour l'invitation, mais aussi pour la remarquable collaboration et le soutien de Markus Lauener et de l'ensemble du comité central.

Conseil Suisse de la Musique (CSM)

Le CSM est depuis plus de 50 ans l'organisation faîtière de la musique en Suisse et se compose de quatre secteurs : Professionnels, Amateurs, Formation/Recherche, Économie de la musique/Droit). Le CSM fait pression, informe, coordonne et motive. En 2021, il a de nouveau été mis au défi dans sa tâche clé, à savoir le travail politique (lobbying ou faire pression).

COVID-19

En 2021, les effets de la pandémie, d'une part, et les mesures prises pour l'endiguer, d'autre part, ont continué à occuper le CSM. Le CSM s'est engagé sans relâche dans la Taskforce Culture TFC, qu'il a cofondée en 2020 et qui regroupe plusieurs associations et plusieurs sections. De nombreux échanges ont eu lieu avec les autorités nationales, cantonales et communales ainsi qu'avec les membres de l'Assemblée fédérale. Les associations ont uni leurs forces au sein de la TFC pour procéder à d'importantes adaptations de la loi COVID-19 (cette loi régleme, entre autres, les mesures de soutien financier à la culture), et cela a souvent été fructueux. Voici quelques exemples :

- Au printemps, une protection financière (« parapluie de protection ») pour les grandes manifestations a été inscrite dans la loi afin de procurer davantage de sécurité pour planifier ces manifestations.
- En été, l'Assemblée fédérale a approuvé l'augmentation du crédit pour les aides financières destinées aux associations d'amateurs actifs dans le domaine culturel. Des fonds fédéraux demeuraient ainsi disponibles pour ces mesures de soutien.
- En décembre, l'Assemblée fédérale a approuvé sans grande discussion la prolongation de toutes les mesures de soutien à la culture ainsi que la prolongation des mesures économiques (notamment l'allocation pour perte de gain COVID-19, les adaptations de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail, le « parapluie de protection » pour les manifestations publiques), ce qui est très réjouissant. La TFC avait œuvré pendant des mois pour cette prolongation.

Associations sportives et culturelles

Augmentation du seuil du chiffre d'affaires permettant aux associations sportives et culturelles de ne pas être assujetties à la TVA

Lors de la session d'hiver, l'Assemblée fédérale a aussi convenu de relever de 150 000 à 250 000 francs le seuil du chiffre d'affaires permettant aux associations sportives et culturelles gérées de façon bénévole d'être libérées de l'assujettissement à la TVA. Cela signifie qu'environ 250 des associations et institutions d'utilité publique actuellement assujetties à la TVA, soit près d'un tiers, n'auront plus besoin à l'avenir de décompter la TVA, ce qui représente une simplification administrative notable. Il y a environ un an, dans le cadre d'une procédure de consultation, le CSM s'était prononcé dans le sens d'une augmentation significative du seuil du chiffre d'affaires susmentionné. Cela est désormais effectif.

Nouvelle composition du comité du CSM

En avril 2021, des élections pour renouveler intégralement le comité ont eu lieu lors de l'assemblée des délégués virtuelle du CSM. Trois membres du comité du CSM ne se sont pas représentés : Valentin Bischof (co-responsable du secteur Amateur-e-s), Armon Caviezel (co-responsable du secteur Formation/Recherche) ainsi que Andreas Ryser (co-responsable du secteur Économie de la musique/Droit).

Le comité du CSM, nouvellement élu pour une période de cinq ans, est composé comme suit :

- Rosmarie Quadranti, présidente, réélue
- Irène Philipp Zibold (SUISA), vice-présidente, réélue
- David Burger (Music Managers Forum MMF Suisse), nouvellement élu
- Elisabeth Karrer (Rhythmik Schweiz), réélue
- Andy Kollegger (Association suisse des musiques ASM), nouvellement élu
- Patrizia Lais (Association Suisse pour la musique à l'école ASME), nouvellement élue
- Yvonne Meyer (Helvetiarockt), réélue
- Karin Niederberger (Association fédérale des yodleurs AFY), réélue
- David Schneebeli (Union Suisse des Artistes Musiciens USDAM), réélue

Jeunesse et musique

Le programme J+M est un vrai succès, dont l'AFY profite aussi de plus en plus. Je souhaiterais remercier très chaleureusement tous ceux qui s'engagent pour l'encouragement de la relève au sein de l'AFY.

CI pour la culture populaire Suisse et Liechtenstein

Gody Studer, représentant de l'AFY au sein de la CICP, a écrit un rapport annuel détaillé auquel je vous renvoie volontiers.

SUISA

Étant donné que de nombreux concerts et manifestations n'ont pas pu avoir lieu, nous allons de nouveau négocier avec la SUISA afin de payer une cotisation annuelle réduite.

Le nouvel organe de l'association «lebendig.»

Résultat du vote sur «lebendig.». Le 24 juin 2021, à Aarburg, le Comité central a procédé au dépouillement des bulletins de vote qui lui étaient parvenus. Avec 54 % de OUI, le résultat du vote réalisé lors de l'AD du 9 mars 2019 a été confirmé. «lebendig.» demeure donc l'organe officiel de l'association.

Adieux

*Auf dem Weg der Trauer findest du deinen Rucksack
Tränen, sie werden fliessen
Erinnerungen, sie sind so kostbar
Liebe, sie hört niemals auf
Hoffnung, auf ein Wiedersehen*

L'AFY a faire un dernier adieu à

Ueli Walther, membre d'honneur AFY,

Paul Meier, membre d'honneur AFY et porteur du Stukerlegat

Hans Schmid, membre d'honneur AFY,

Walter Bucher, membre d'honneur AFY,

Walter Zobrist, membre d'honneur AFY et porteur du Stukerlegat,

nous garderons de Ueli, Paul, Hans, Walter B. et Walter Z., ainsi que de tous les membres de l'Association qui nous ont quittés, un souvenir honoré et reconnaissant, et nous ne les oublierons jamais.

Pour conclure

J'adresse de chaleureux remerciements pour leur grand soutien pendant cette année difficile et pour la bonne collaboration... :

- au vice-président Christian Venetz, au Comité central et à notre secrétaire central ;
- à tous les membres des commissions spécialisées et des groupes de travail ;
- à l'archiviste Peter Baumann ;
- à notre porte-drapeau fédéral Adrian Eyer et au vice-porte-drapeau Angelo Eyer ;
- aux médias pour leurs reportages, en particulier la SRF et l'équipe de la Musikwelle ;
- à la rédaction de «lebendig.» ;
- à la SUISA : son directeur général Andreas Wegelin et sa directrice Irène Philipp ;
- à nos principaux sponsors : les CFF, M. Toni Hähne et Emil Frey SA
- à nos partenaires sponsors : Nydegger Treuhand, HERZKA Organisationsberatung et Werner Grossniklaus, Sponsoring ;
- à l'Office fédéral de la culture : Mme Chassot, M. David Vitali, Mme Rosalita Giorgetti, Mme Myriam Schleiss et Mme Lorenzetta Zaugg ;
- à la famille Schild, au Comité de fondation du fonds « Dr. Max und Elsa Beer-Brawand » ;
- aux jurés pour leurs efforts extraordinaires pendant cette année ;
- à nos associations amies : l'Association fédérale de lutte suisse et l'Association fédérale de hornuss ;
- à tous les auteurs et compositeurs pour leur précieux travail ;
- à la Haute école de Lucerne (Hochschule Luzern), en particulier Raymond Ammann et Marc-Antoine Camp ;
- à Somedia, en particulier Ralf Seelig et Eilane Casutt.

Le plus grand merci, chères et très chers camarades, il vous revient !

Même en ces temps exceptionnels, nous pouvons compter sur vous et votre soutien. Je vous en remercie chaleureusement ! Avec des conditions à respecter qui rendent nos répétitions très difficiles, vous parvenez tout de même à entretenir les plus belles coutumes de notre pays que sont le lancer de drapeau, le cor des Alpes et le Büchel, le Naturjutz et le yodel. Au nom de l'AFY, je vous remercie de tout cœur pour la cohésion exemplaire !

Après l'AD en ligne de 2021, nous nous réjouissons maintenant de pouvoir vous accueillir à nouveau, en personne, à Sins. Le club de yodleurs Heimelig Sins, sous la direction du président du CO, Thomas Huwyler, fera de son mieux pour nous offrir une organisation parfaite.

Le numéro 2 de «lebendig.» vous informera de la manière dont se déroulera l'AD de l'AFY 2022.

Pour cette nouvelle année, je souhaite à toutes les lanceuses et tous les lanceurs de drapeau, à toutes les joueuses et tous les joueurs de cor des Alpes, à toutes les yodleuses et tous les yodleurs, à tous les membres d'honneur et à tous les membres honoraires, une très belle année, une année joyeuse, riche en camaraderie et surtout une année en pleine santé.

Notre leitmotiv pour la nouvelle année associative:

«Wir sind nur so stark, wie wir vereint sind und so schwach, wie wir getrennt sind.»
« Nous sommes d'autant plus forts que nous sommes unis et plus faibles que nous sommes séparés »

Uf wiederluaga mitanand! Au revoir à tous !
Votre présidente Karin Niederberger – Schwitter
Malix, en janvier 2022